

**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL N°31-2024  
DU 09 SEPTEMBRE 2024**

**Nombre de Conseillers :**

En exercice 14

Présents 11

Votants 13

L'an deux mille vingt quatre

Le neuf septembre à 18 H 00

Le Conseil Municipal de la Commune de PETIT-PALAIS ET CORNEMPS

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire

à la mairie, sous la présidence de Patricia RAICHINI, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 02/09/2024

**ETAIENT PRESENTS :** RAICHINI Patricia, BORDAS Christian,  
BROUDICHOUX Serge, POUDRET Annie, AUDOUIN Anne,  
BORDELAIS Gérald, BOUTIN Jean-François, DUMON Alain,  
TRANQUARD Jérôme, REYGADE Aline, JOCELYN Nathalie

**ETAIENT ABSENTS :** MARTIN Frédéric

**PROCURATIONS :** HUCHET Pierrette à REYGADE Aline

VEYSSIERE Fabienne à RAICHINI Patricia

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Monsieur BORDELAIS Gérald a été  
désigné comme secrétaire de séance.

\*\*\*\*\*

**DELIBERATION 31-2024 DEMANDE DE SUBVENTION POUR TRAVAUX EXCEPTIONNELS.**

Madame le Maire fait part au Conseil Municipal que le Syndicat Intercommunal d'Electricité de Saint Philippe d'Aiguilhe a décidé d'attribuer aux communes adhérentes une subvention pour des travaux exceptionnels qui rentrent dans le cadre de ses statuts.

Le montant de la subvention est de 10 000 € maximum.

Madame le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à demander cette subvention.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et représentés

Autorise Madame le Maire à demander la subvention d'un montant de 10 000 € maximum auprès du Syndicat Intercommunal d'Electricité de Saint Philippe d'Aiguilhe

Le Maire,

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,

- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

\*\*\*\*\*

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont signé le Maire et le secrétaire de séance

Pour copie conforme  
Le 05 Novembre 2024  
Le Maire,  
Patricia-RAICHINI

Acte rendu exécutoire  
Le 5 Novembre 2024  
Publié ou Notifié  
Le :5 Novembre 2024

